

Dossier de candidature :

Mentions pratiques à remplir que vous soyez Schaerbeekois(e) ou club sportif :

nom / prénom/adresse/téléphone /adresse courriel

- **Si vous êtes un(e) citoyen(ne) schaerbeekois(e)**, veuillez répondre aux 4 questions ci-dessous. Vous pouvez présenter votre projet en quelques lignes et au maximum sur une feuille A4

1. Quelle activité sportive souhaitez-vous développer ?
2. Quelle plage horaire vous intéresse ?
3. Combien de personnes seraient visées par votre activité ?
4. Quel est le public cible ? Quelle tranche d'âge ?

- **Si vous êtes un club sportif** : Veuillez répondre aux questions 1 à 7 et développer votre projet sur une feuille A 4 maximum

5. Est-ce que votre club a mis en place ou a le projet de mettre en place des équipes de handisports ?
6. Est-ce que votre club est affilié à une fédération sportive ?
7. Est-ce que votre club pourrait mettre en place des activités parascolaires de 15h à 17h en semaine et / ou pendant les vacances scolaires en partenariat avec les écoles présentes sur le site ?

Critères de sélection : les demandes seront présentées au collège des Bourgmestre et Echevins qui évaluera les projets en tenant compte de la diversité des activités sportives, de l'originalité des activités sportives - sont visées les activités non pratiquées à Schaerbeek- du public cible, de la disponibilité des plages horaires offertes au public.

Si le projet est retenu, l'organisateur sera tenu de prendre une assurance Responsabilité Civile et de payer une caution de 250 euros à la Commune avant toute occupation.

La commune attire l'attention du postulant les tarifs de location sont fixés comme suit :

- 26,96 € par heure pour les + de 21 ans
- 5,39 € par heure pour les moins de 21 ans.